

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monovalent- bivalent

Si la chaleur d'une maison est produite par une PAC exclusivement, on parlera d'une exploitation monovalente.

Dans un système bivalent, la pompe à chaleur est soutenue par un générateur de chaleur supplémentaire. Il peut s'agir d'un chauffage électrique, au pétrole, au gaz ou au bois.

nouvelle sous-station Töss des Nordostschweizerische Kraftwerke (NOK). Il a coûté 2,5 millions de francs et permet de tester toute pompe à chaleur, quel qu'en soit le type, jusqu'à une puissance thermique de 100 kW. En outre, il l'inscrit sur une liste de pompes à chaleur qui a été publiée pour la première fois au début de juillet 1994. Cette liste indique la marque et le type de l'installation, les puissances électriques et thermiques ainsi que les coefficients de performance aux points de fonctionnement

selon la norme EN255. Des données supplémentaires, susceptibles d'intéresser les bureaux d'études et les conseillers en énergie, sont disponibles sur demande contre finance. Seul le fabricant ou le fournisseur de la pompe à chaleur reçoit le rapport de test complet.

Le banc d'essai devient centre de formation

Le centre d'essai et de formation sera désormais géré par la nouvelle société NOK/EKZ. Créé conjointement par les NOK et les entreprises d'électricité du canton de Zurich, cet organisme s'est engagé à mettre ses prestations au service du GSP. En étendant son activité à la formation professionnelle, le centre s'est ouvert à la collaboration avec les Ecoles techniques et il doit servir également aux ingénieurs, aux architectes et surtout

aux installateurs en bâtiment.

Deux services d'information

Pour de plus amples informations, on peut s'adresser au:

Secrétariat GSP
M. D. Wittwer
Lagerstrasse 1
8021 Zurich
Tél. 01/291 01 02
Fax 01/291 09 03

Centres d'informations PAC

Centrale de Berne:
M. F. Beyeler
Steinerstrasse 37
Case postale 298
3000 Berne 16
Tél. 031/352 41 13
Fax 031/352 42 06

Antenne romande:
M. A.-B. Laubscher
Rue de Tivoli 5
Case postale 24
2003 Neuchâtel

USSI: nombre de membres en augmentation, contexte économique en mutation

Pour les sociétés membres de l'Union de sociétés suisses d'ingénieurs, d'architecture et de conseils (USSI), 1993 a été marqué par la faiblesse conjoncturelle dans le secteur de la construction. Malgré tout, les conséquences de cette morosité ont pu être maintenues dans des limites encore acceptables, grâce à la diversification des domaines d'activité des membres et à leur présence sur le plan international.

En 1993, sept nouveaux membres ont rejoint l'association, et ses 21 firmes ont réalisé un chiffre d'affaires de 588,7 millions de francs (-14% par rapport à 1992). Les entrées de commandes se sont montées à 275,3 millions (soit un recul de 49%). La part des marchés publics dans ce dernier chiffre s'est bien élevée de 48 à 68%, mais en valeur absolue, le niveau des commandes publiques n'a atteint que 71% du niveau correspondant de 1992.

Les sociétés membres de l'USSI employaient, en 1993, 2850 collaborateurs (dont 62,1% sont titulaires d'un diplôme universitaire, EPF ou ETS), soit un effectif réduit de 18% par rapport à 1992.

Lors de la conférence de presse tenue le 14 juin dernier à l'occasion de l'assemblée générale de l'USSI, son président, M. Hans Hübscher, rappelait

qu'un grand nombre de problèmes marquent actuellement et marqueront l'avenir à court terme de la profession. Il mentionna entre autres la politique de passation des marchés publics (d'une importance majeure dans le secteur de la construction), en suggérant de rationaliser et de simplifier les procédures de préqualification, par l'introduction d'un système «d'accréditation» sur le modèle du système de qualification des fournisseurs de l'Union européenne. Fut également évoqué le domaine de l'assurance qualité, où l'USSI a largement contribué à l'établissement de la recommandation SIA 2007. Avec les collègues allemands du VUBI, l'USSI a en outre déjà organisé deux journées d'information publiques à ce sujet, et elle poursuit sa politique d'information et de soutien à ses membres sur ce thème encore appelé à gagner en importance dans les mois à venir. Finalement, le projet de loi sur les cartels et la polémique au sujet des honoraires SIA figurent aussi parmi les points abordés et il fut rappelé que ces honoraires demeurent une valeur de référence dans un contexte où l'économie de marché joue à plein. (Le rapport d'activités 1993 de l'USSI (en allemand seulement) peut être demandé au secrétariat USSI, case postale, 5200 Brougg.)